

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2012**

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 10 avril 2012, à 18h30, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes C.DERIAN, G.FLAVIGNY, S.PERINO, MM. A.CROUZET, L.DONNET et Y.SCHMITT étaient absents.

Mme M.MULET, secrétaire de mairie, assistait à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 2 mars et pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

### **COMPTE ADMINISTRATIF**

Le compte administratif de l'année 2011 est présenté par Mme E.AGUILERA, conseillère déléguée aux finances.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

### **BUDGET 2012**

Le Conseil approuve le budget 2012 préparé par la Commission des finances.

Celui-ci, sans augmentation des taux, est équilibré à 1 086 594€ en section de fonctionnement et dégage un autofinancement de 316 948€ (soit environ 30% de la section) pour les dépenses d'investissement.

Celles-ci seront revues individuellement avant d'être lancées.

### **ÉCOLE**

Le Maire rend compte au Conseil de la réunion qu'il a eue avec le Directeur au sujet de l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe.

Seul l'achat de bureaux supplémentaires paraît nécessaire par rapport au fonctionnement actuel.

### **ACHAT DE TERRAINS**

Le Conseil approuve la proposition du maire d'achat d'un lot de parcelles issues de la propriété BASTIDE en vue de finaliser l'échange avec M. CASTAN, chemin du lavoir, ce qui nous permettra de découvrir le Briançon dans sa partie aval.

### **GAZODUC**

Dans le cadre du projet de passage du gazoduc « Eridan », la Chambre d'Agriculture a proposé que le budget des mesures d'accompagnement soit utilisé pour, parallèlement au gaz, installer une conduite d'eau brute qui pourrait être utilisée à diverses fins, dont agricoles.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

### **ÉCHANGE DE TERRAINS**

Le Conseil approuve la proposition d'échange avec la famille CASTAN pour une partie de la parcelle AI 600 sur la base du document d'arpentage présenté par A.CROUZET.

Le principe de cet échange, destiné à faciliter la découverte du Briançon, avait déjà été acté.

## **SYNDICAT POUR LA DÉFENSE DES TRADITIONS CAMARGUAISES**

Le Conseil donne un avis favorable à la modification statutaire proposée par le Comité syndical du 15 mars 2012.

### **ATTRIBUTION DE TERRES**

Le Conseil est informé que, dans le cadre de la convention qui nous lie à la SAFER, celle-ci a attribué à Jean-Baptiste et Julien CROUZET l'exploitation des vignes de la commune

### **CHEMIN DE VERSAILLES**

C.CHAUDERAC souhaite que la procédure d'acquisition de terrains auprès des riverains soit menée à bien dans les meilleurs délais.